

Le 02.36.10.63.00, un numéro contre toutes les formes de discrimination

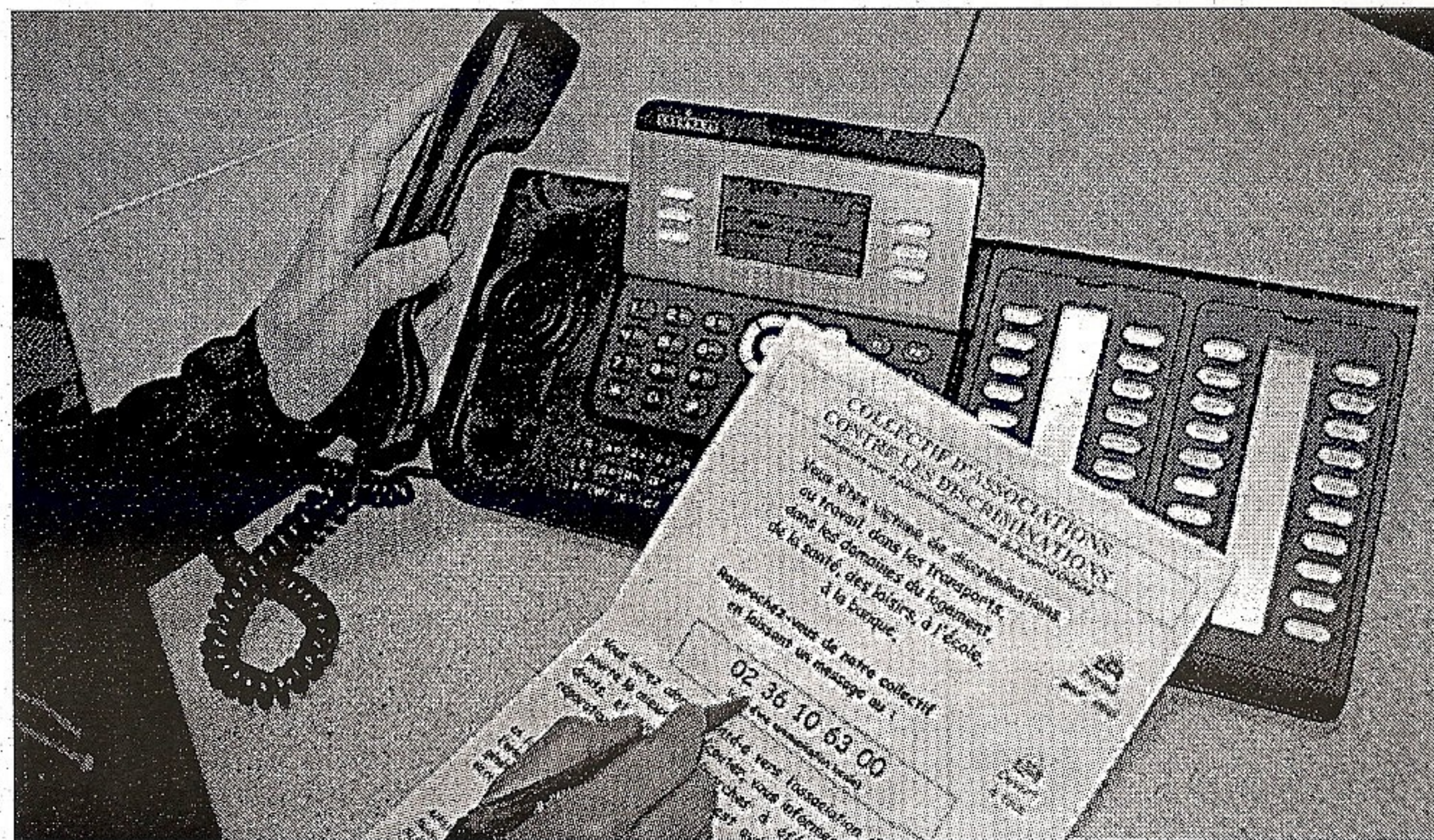
■ Le 02.36.10.63.00 est « le » numéro contre toutes les formes de discrimination. Au bout du fil, un collectif d'associations compétentes qui écoutent, écoutent et orientent les victimes.

Né en 2008, à l'initiative du procureur de la République d'Orléans, un collectif d'associations contre les discriminations est à l'écoute de tous ceux qui pensent être victimes, et se charge d'accompagner les cas qui relèvent du pénal. Ainsi, une dizaine d'associations compétentes dans les discriminations liées au sexe, à l'âge, à l'origine, à la santé ou à l'orientation sexuelle, se sont regroupées dans un même collectif et ont un numéro de téléphone unique, le 02.36.10.63.00.

« L'intérêt est pour nous de discuter de chaque cas pour répondre au mieux à la victime et

l'orienter vers l'association la plus compétente selon la discrimination. En un an, nous avons traité environ un appel par semaine qui ne relève pas forcément de la discrimination au sens pénal », explique Jean-Paul Usini, pour la Ligue des droits de l'Homme, membre du collectif. « Notre première mission est l'écoute », ajoute-t-il.

En effet, seulement deux cas font l'objet d'une procédure pénale : « Il est toujours très difficile de prouver que quelqu'un est discriminé, c'est dissimulé. Par exemple, pour un logement, si un propriétaire ne veut pas louer son bien à quelqu'un parce qu'il est noir, il ne l'avouera jamais ouvertement, il dira que le logement n'est plus disponible par exemple », explique Mylène Adelin, pour SOS Racisme dans le collectif. Une fois répétés, ces refus ne sont plus des coïncidences. « Moi, je suis professeur et je dois faire faire des stages à mes



Quelle que soit la discrimination subie, un numéro d'appel est désormais commun, le 02.36.10.63.00.

élèves. Chaque année, ceux qui me restent sur les bras et qui ne trouvent pas de stage, ce sont toujours des enfants noirs ou maghrébins : ce n'est pas une coïncidence », explique Vincent Michecoppin, pour le mouvement gay et lesbien.

À l'heure du premier bilan, le collectif entend continuer et accroître ses actions de sensibilisation. Et cela passe d'abord par le témoignage des victimes par le biais de la ligne commune. Le message est clair : « Si vous êtes victimes de

discriminations au travail, dans les transports, dans les domaines du logement, de la santé, des loisirs, à l'école ou à la banque, il faut nous laisser un message au 02.36.10.63.00 ».